

29

L'an mil huit cent vingt deux, le premier de novembre
 six heures du matin, Pardevant nous Louis-Joseph
 Cluet, Maire Officier de l'état Civil de la
 Commune de Wicennes Département du Pas-de-Calais,
 Canton de Arras (Sud) Sont Comparus François
 Joseph Opart, âgé de quarante ans, et Antoine
 Joseph Lescoffe, âgé de vingt un ans, tous deux
 natifs de Wicennes Domiciliés en cette Commune,
 lesquels nous ont déclaré qu'ils une heure du
 matin Antoine Joseph Opart âgé de vingt
 trois mois fils du premier Déclarant, et de
 Clementine Josephine Blet son épouse, est décédé
 en la Maison de son père Née audit Wicennes
 et a son signé le présent acte. Les deux
 Déclarant ayant dit ne savoir signer après
 que lecture leur en a été faite.